

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

PRÉSENTS : Messieurs Lavail, Fidanza, Blakoe, Dubois, Woilrand, Mesdames Fontébasso, Motreuil, Mme Lebrun.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Cheutin, Mme Jarreau, Mr Guerre...

POUVOIRS : Mme Cheutin donne pouvoir à M. Blakoe, Mme Jarreau donne pouvoir à Mme Fontébasso, M. Guerre donne pouvoir à M. Woilrand.

SECRETAIRE DE SÉANCE : André Fidanza.

Début Conseil 19H05

1) Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 15 Avril 2026 :

Aucune remarque particulière, le compte rendu du Conseil Municipal du 20 Mars 2026 est validé à l'unanimité des membres présents.

2) Infos diverses :

- **Samedi 18 Avril** : Suite à la décision du Conseil Municipal le 15 Avril 2026 de poser une nouvelle lanterne au 11 route de Boussens, M. Le Maire a transmis un ordre de travaux au SDEHG. La mairie est à présent en attente de l'étude et du devis définitif de cette opération.

- **Mercredi 22 Avril** : Monsieur le Maire a signé la convention de maîtrise d'œuvre avec Commingeo pour la réalisation de la chicane à l'entrée du village sur la route de Boussens. Nous attendons à présent les plans et estimation de coût pour avancer dans ce projet.

- **Jeudi 23 Avril** : Monsieur le Maire a reçu en mairie les représentants de la **Société TEREKA** qui lui ont exposé le projet de changement de la conduite de gaz haute pression qui traverse le village. Le projet de cheminement de la nouvelle conduite a été discuté et modifié en raison de constructions récente non prises en compte dans leur avant-projet. L'étude se poursuit avec la rencontre des différents propriétaires terriens. Les Travaux ne devraient intervenir qu'en 2029.

- **Lundi 4 mai** : Un violent orage de grêles a fortement impacté la salle des fêtes Campanère. Les joints des gouttières se sont fissurés et de l'eau s'est infiltrée par le toit causant la détérioration d'une quarantaine de plaques de faux plafond. M. le Maire a ouvert un dossier sinistre auprès de l'assureur GAN, pour l'achat de laine de verre et de 40 plaques de faux plafond et fait faire un devis pour la réparation des gouttières. Le montant total des devis s'élève à 1204,74 € (Chausson 786,74 € / zingueur 418,00 €).

- **Cérémonie du 8 Mai** : Trente-six personnes étaient présentes à 11h au monument aux morts pour le dépôt d'une gerbe de fleurs devant ce dernier. La cérémonie s'est poursuivie à l'espace Campanère par un apéritif convivial jusqu'à 12h30. Coût de la cérémonie : 110,37 € (gerbe 70 € / Super U 40,37 €).

- **Vendredi 15 Mai** : La commande des panneaux de couverture pour la réfection de la Pergola du logement communal a été passée chez Chausson pour un montant de 736,98 €, nous sommes en attente de sa réception.

Restera encore à acheter du petit matériel (disque métal, baguettes soudure, visserie, peinture, etc...) chez Canut/Zapater à Aurignac.

- **Mercredi 27 Mai** : M. le Maire a reçu en Mairie **M. Vallée** d'Haute-Garonne Numérique afin de faire le point sur les abonnements à la fibre sur la Commune et signaler les erreurs d'affectation de ligne sur la rue des Taillades. Ce rendez-vous a été l'occasion de rappeler l'abandon au 1 janvier 2027 du réseau cuivre sur la commune et d'être vigilant sur les foyers n'ayant pas basculés sur la fibre.

M. Le Maire a reçu en Mairie **M. Valette**, agent assureur **GAN** de Salies du Salat pour les biens immobiliers de la Commune afin de faire le point sur le contrat d'assurance de cette dernière.

Le même jour les finances de la Commune faisant état d'une somme positive de 109 378,66 €, suite au versement des fonds de concours de 9 430,81 € par la COM COM, M. le Maire a contacté la Caisse d'Épargne pour demander le paiement anticipé du prêt relais de 77 000 € contracté en juin 2025 pour financer les travaux de la RD635 dans l'attente des versements des différentes subventions. Restera à recevoir une dernière subvention de 10 046,40 du Département.

- **Jeudi 28 Mai** : RDV téléphonique avec **l'expert GAN** pour le sinistre dans la salle des fêtes Campanère. La commune devrait être indemnisée à hauteur de **1684,74 €** moins **841,75 €** de franchise soit un total de **842,99 €**. Notre assureur, **M. Valette** avait laissé entendre lors du rendez-vous du mercredi 27 mai qu'il ferait un effort sur le montant de la franchise. Affaire à suivre ! En attendant M. le Maire a passé commande des plaques de faux plafond et demandé au zingueur de procéder à la réparation des gouttières.

Après questionnement par **M. Dubois** sur les causes récurrentes de ces infiltrations d'eau, M. le Maire signale que l'orage subit était exceptionnellement violent et accompagné de grêle mais qu'un démoussage du toit sera également nécessaire dès que la météo le permettra afin de réduire ces infiltrations d'eau.

- **Jeudi 04 Juin** : M. le Maire a reçu de la part de la Caisse d'Épargne la simulation de remboursement anticipé du prêt relais de **77 000 €**. Les intérêts à payer en plus du remboursement des 77 000 € s'élèvent à **1940,40 €** pour la première année et **97,02 €** pour la deuxième année, soit un total de **2 037,42 €**. M. le Maire a signé et accepté la simulation. Le prêt relais sera soldé au 29 juin 2026.

3) Désignation du délégué et suppléments pour les sénatoriales :

A 19h30 a été procédé à l'élection des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026. Ont été élus :

Délégué : **M. LAVAIL Frédéric**

Délégués suppléants : **M. BLAKOE Malcolm, M. DUBOIS Jacques, M. FIDANZA André.**

4) Désignation des représentants de la Commune aux commissions de la Com Com :

Compte tenu de l'absence de trois conseillers, il a été décidé de remettre la désignation des représentants de la commune aux différentes commissions de la Com Com au prochain conseil municipal (fin juin).

Pour info, les différentes commissions sont :

- Finances et ressources humaines
- Environnement, plan climat et biodiversité
- Développement économique
- Services techniques (voirie, ordures ménagères)
- Culture et patrimoine
- Mutualisation et services aux communes
- Projet de territoire
- Petite enfance, enfance et jeunesse
- Agriculture et forêt
- Eau et GEMAPI
- Cadre de vie : habitat et mobilités
- Sport
- Tourisme
- Santé
- Solidarités

5) Désignation du représentant à la CLET

Il est demandé à chaque Commune de désigner par délibération son représentant à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT). Cette commission a pour mission principale d'évaluer les transferts de charges communales à la Communauté de communes Cagire Garonne Salat lors de chaque transfert de compétences.

Après délibération, **M. LAVAIL Frédéric** a été désigné pour représenter la Commune à la CLECT.

Clôture du Conseil Municipal à 20 h 00.

Prochain Conseil : **Le Vendredi 26 Juin.**